

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'AVIATION CIVILE SUR UNE STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION

Montréal, 20 – 22 mars 2006

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA CONFÉRENCE

1. Il n'est pas prévu que les participants fassent des déclarations générales d'ouverture. Les déclarations écrites sont admises, à condition qu'elles soient fournies à l'avance en vue de leur distribution à la conférence.
2. Les notes de travail rédigées par le Secrétariat proposeront des mesures concrètes et devraient constituer une base solide pour les débats et les délibérations sur tous les sujets de l'ordre du jour. Les notes de travail présentées par les États contractants doivent aussi contenir des propositions pragmatiques. Les notes d'information ne seront pas présentées mais elles feront partie de la documentation de la conférence. Les notes soumises par les États avant le 4 février 2006 seront traduites dans toutes les langues. Les notes présentées après cette date ou les notes présentées par les organisations internationales ne seront reproduites que dans la langue ou les langues dans lesquelles elles auront été soumises.
3. Conformément à la politique de l'Organisation de réduire le volume de la documentation imprimée, les documents seront principalement distribués, avant, durant et après la conférence, sur le site web de l'OACI. La documentation imprimée sera fournie sur demande. Un jeu complet de documents imprimés sera aussi remis à chaque délégation au moment de l'inscription.
4. Les participants sont encouragés à prendre la parole, mais ils devront se limiter à de brèves interventions, afin de permettre une large participation et l'établissement d'un consensus.
5. La conférence s'efforcera de prendre une décision unanime sur le fond de toutes les questions de son ordre du jour. Si cela n'est pas possible, elle devra parvenir à une décision en procédant à un vote (cf. *Instructions et Règlement intérieur pour les réunions de navigation aérienne à l'échelon Division* [Doc 8143], 2^e Partie, paragraphe 4.1).
6. Un résumé des débats sera publié tous les jours à titre d'information seulement, et les différents intervenants n'y seront pas nommés. Les conclusions et les recommandations découlant des débats de la conférence seront présentées pour examen et approbation le matin du troisième jour.
7. L'interprétation et la traduction seront assurées en six langues.

— — — — —